



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3345

Texte de la question

INTERVENTION DES FORCES DE L'ORDRE À SAINT-DENIS

M. le président. La parole est à M. Pascal Popelin, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pascal Popelin. Monsieur le président, m'associant à votre propos introductif, je veux à mon tour, au nom du groupe socialiste républicain et citoyen – et, j'en suis certain, d'une large partie de cette assemblée – dire notre fierté pour le travail d'investigation effectué par les magistrats et les services de police judiciaire. Je veux dire notre reconnaissance et notre admiration à nos forces, en particulier au RAID et à la brigade de recherche et d'intervention, la BRI, engagés ce matin encore à Saint-Denis, qui mettent leur vie en jeu pour traquer les coupables présumés des actes ignobles perpétrés vendredi soir à Paris, ou ceux qui menacent de s'en prendre encore à nos compatriotes.

Depuis vendredi soir, dans le cadre des procédures judiciaires immédiatement engagées, et grâce aux dispositions permises par l'état d'urgence, que le Gouvernement a eu raison de déclarer, avant que nous ne décidions de le proroger demain pour trois mois, des actions massives sont en cours sur l'ensemble de notre territoire et s'appuient sur tous les éléments recueillis par nos services depuis des mois. C'est dans le cadre de ce vaste mouvement que des opérations se sont déroulées ce matin en Seine-Saint-Denis, dans des conditions extrêmement difficiles et violentes.

Monsieur le ministre de l'intérieur, pouvez-vous préciser à la représentation nationale le cadre de l'intervention de ce matin et les éléments dont vous disposez, à ce stade, sur ses résultats ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur certains bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, une enquête est en cours, qui est conduite, sous l'autorité du procureur antiterroriste, par les services de la police judiciaire. Cette enquête a conduit ce matin 110 policiers du RAID et de la BRI à intervenir à Saint-Denis, de manière à démanteler un réseau d'acteurs terroristes. Cette intervention s'est faite dans des conditions extrêmement difficiles, et les policiers de la BRI et du RAID que j'ai rencontrés m'ont dit que, jamais dans leur carrière, ils n'avaient essuyé un feu d'une telle violence.

Je veux leur dire la fierté qui est la nôtre ; je veux leur dire qu'ils sont des grands ; je veux leur dire qu'ils sont des courageux ; je veux leur dire l'admiration que j'ai pour eux et qui est partagée, j'en suis convaincu, par l'ensemble des Français, au moment où nous nous battons contre le terrorisme. *(Vifs applaudissements sur tous les bancs.)* Cinq d'entre eux ont été blessés, que j'irai visiter tout à l'heure. Les habitants de Saint-Denis ont été,

eux aussi, extrêmement courageux et ont fait preuve d'une grande maîtrise, comme l'ensemble des pompiers et acteurs médicaux qui sont intervenus sur le site.

Cette opération a permis sept interpellations, et les personnes interpellées sont en cours d'identification. Il y aurait au moins deux morts, et peut-être davantage, dont une personne qui s'est fait sauter par des explosifs. Ces arrestations ont été conduites à l'égard de personnes qui auraient pu frapper de nouveau. Ce sont donc, une fois de plus, des crimes, des meurtres, la barbarie qui ont été évités. Cela a été rendu possible, aussi, par le travail des services de renseignement, auxquels je veux rendre hommage.

Je veux également profiter de cette réponse pour dire à la représentation nationale que je suis à la disposition de chacun de ses groupes et de ses commissions pour rendre compte de l'action qui a été conduite. Je veux aussi dire ma fierté d'être à la tête d'un ministère qui compte des personnels aussi engagés, aussi valeureux et aussi magnifiquement républicains. *(Vifs applaudissements sur tous les bancs.)*

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3345

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 novembre 2015](#)